

Rapport d'activité 2019

Rapport d'activité 2019 de la Plateforme RSE



SOMMAIRE

Installée à France Stratégie en 2013 par le Premier ministre à la demande des parties prenantes, la Plateforme RSE est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions.

« Une plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises est créée au sein de France Stratégie. Elle regroupe les administrations compétentes, les organisations représentant les entreprises et le monde économique, les organisations syndicales de salariés, des représentants de la société civile et de la recherche. Elle émet des avis sur les questions qui lui sont soumises et formule des recommandations sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par la responsabilité sociétale des entreprises. »¹

ECOUTER, IDENTIFIER ET TRADUIRE LES ENJEUX EMERGENTS ET LES ATTENTES DE LA SOCIETE	5
AVIS ADOPTES.....	7
TRAVAUX ENGAGES	11
SUITES DES RECOMMANDATIONS.....	14
PRISES DE PAROLE DE LA PLATEFORME	17
SEMINAIRES ET RENCONTRES	20
ACTIVITE DES INSTANCES	22

¹ Article 5 du décret n° 2013-333 du 22 avril 2013 modifié par le décret n° 2017-392 du 24 mars 2017.



ECOUTER, IDENTIFIER ET TRADUIRE LES ENJEUX EMERGENTS ET LES ATTENTES DE LA SOCIETE



Dans une période marquée par un fort besoin de participation citoyenne et de débat démocratique, l'entreprise apparaît comme une actrice de la cohésion sociale.

Elle a un rôle à jouer dans les grands enjeux auxquels notre société est confrontée, enjeux liés notamment aux mutations profondes du travail, mais aussi aux mutations environnementales, culturelles et économiques.

Dans un monde globalisé et en quête de régulations, l'entreprise doit être une actrice majeure du changement.

Le défi qu'elle doit relever, avec toutes les parties prenantes, est de mettre l'humain et la planète au cœur de sa stratégie et de ses mécanismes de prise de décision. Les pouvoirs publics et les organisations internationales ont à cet égard la responsabilité de créer les normes juridiques et le cadre institutionnel garantissant l'intérêt général.

La RSE questionne la capacité des modèles de gouvernance à faire une plus large place à la co-construction et à favoriser le dialogue avec les parties prenantes. Elle encourage également la création de partenariats et le développement d'initiatives de coopérations entre les différents acteurs publics, associatifs, et les entreprises, en particulier les TPE / PME qui sont au cœur des territoires.

La RSE contribue à la transition écologique et à la transformation sociale en invitant au développement de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques, à la fois plus respectueux de l'environnement et plus inclusifs. La mobilisation des entreprises autour de ces enjeux

est un élément capital pour le succès des objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies, par exemple la transition vers une économie décarbonée.

La transition écologique ne peut se penser qu'en mobilisant les composantes sociales et sociétales. Actrice clé du territoire, l'entreprise est un lieu d'intégration et de cohésion sociale. La RSE est un moteur de cette cohésion sociale et territoriale, en matière d'insertion des publics fragiles et éloignés de l'emploi, de promotion de la diversité et de l'égalité des chances.

Les débats actuels renforcent la conviction que l'approche transversale, multi parties-prenantes, basée sur la confiance, la transparence et le consensus est plus que jamais nécessaire.

C'est dans cette logique que la Plateforme RSE s'attelle, depuis sa création en 2013, en faisant se rencontrer et débattre des organisations différentes représentant la diversité de la société, et en s'appuyant de manière opérationnelle sur les principes de consensus, à faire vivre le débat public et formuler des propositions.

Les travaux de la Plateforme RSE sont le reflet des enjeux de la société en matière environnementale, sociale et économique, et de sa capacité à identifier et se saisir des alertes. Les thématiques abordées lors de ses travaux sont, d'une part, des thématiques RSE transverses liées à la pratique de la RSE et, d'autre part, des thématiques plus spécifiques en lien avec les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux tels que le handicap, la biodiversité, l'économie circulaire ou la prévention des conduites addictives.

Les pages qui suivent montrent que les membres de la Plateforme RSE se sont investis en 2019 dans l'adoption de nombreux travaux, avec l'appui de l'équipe du secrétariat permanent. Qu'ils en soient ici tous remerciés.

La Plateforme RSE continuera d'écouter, d'identifier et de traduire les enjeux émergents et les attentes de la société afin de donner une orientation toujours plus utile et opérationnelle à ses travaux, et d'apporter un éclairage et des réponses à ces enjeux.

*Sylvain Boucherand
Président de la Plateforme RSE*



AVIS ADOPTES

La Plateforme RSE fait toute recommandation qu'elle juge pertinente, répond aux saisines gouvernementales et participe aux consultations auxquelles des autorités nationales ou internationales souhaitent l'associer.

Engagement des entreprises pour la prévention des conduites addictives

janvier 2019



La politique de prévention des conduites addictives menée par le Gouvernement vise à répondre au défi que représentent pour la société française la diffusion très large des substances psychoactives et les risques et dommages induits par leur consommation, tant pour l'individu lui-même que pour les tiers.

Afin de promouvoir une approche globale de prévention et de réduction des risques, l'engagement des entreprises est déterminant : il convient d'identifier les leviers favorisant l'implication tant des services de santé au travail que des autres acteurs de l'entreprise, pour sortir de la logique de dépistage et de sanction au profit d'une démarche alliant prévention et accompagnement, individuels et collectifs. Ces initiatives peuvent permettre d'améliorer les conditions de travail et la performance globale de l'entreprise

Le président de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), Nicolas Prisse, a donc saisi la Plateforme RSE le 24 mai 2018 pour qu'elle propose, en s'appuyant sur un recensement des pratiques des entreprises et des outils disponibles, des mesures susceptibles d'encourager les entreprises à s'engager

dans des démarches volontaires visant à réduire les consommations à risque d'alcool, de tabac et de stupéfiants.

Pour élaborer son avis, la Plateforme RSE a constitué un groupe de travail, piloté par Odile Uzan (Aderse), Pierre Philippe (Coop FR) et Geoffroy de Vienne (CFTC). Ce groupe de travail s'est réuni à six reprises entre septembre et novembre 2018, et a rencontré 27 acteurs témoignant de l'action des entreprises et des organisations de lutte contre les addictions. Le 14 janvier 2019, l'avis a été remis à Nicolas Prisse et publié.

La RSE, démarche de dialogue et levier de transformation

mars 2019



Actrice des territoires et lieu de dialogue, l'entreprise se doit de contribuer, à son échelle, et notamment au travers de sa responsabilité sociétale, aux valeurs sur lesquelles se construisent nos sociétés et aux objectifs d'un développement plus responsable et durable.

Eu égard à ses missions, à ses travaux, et à son mode fonctionnement fondé sur le dialogue et la concertation multi-acteurs, la Plateforme RSE a souhaité, dans le contexte social du début d'année 2019, rappeler le rôle de l'entreprise et de la RSE et partager quelques éléments de réflexion nés des travaux qu'elle a menés depuis 2013. L'avis « La RSE, démarche de dialogue et levier de transformation » a été adopté en assemblée plénière le 15 mars 2019, et rendu public.

Engagement pour l'égalité femmes-hommes des entreprises actives à l'international

juillet 2019



Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a confié à la Plateforme RSE la mission d'élaborer un diagnostic et des recommandations pour mobiliser les entreprises françaises actives à l'international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre de leurs démarches de responsabilité sociétale.

Grande cause du quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes est un vaste chantier qui appelle un plan d'action à la fois à l'échelle nationale et internationale. Ainsi, en complément de la stratégie nationale portée par le comité interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a présenté le 8 mars 2018 la « Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022 ».

Un des objectifs énoncés par cette troisième stratégie est de renforcer les liens avec le secteur privé pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. L'égalité

professionnelle, notamment salariale, mais aussi la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail, la mixité des emplois, et la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle sont autant d'enjeux qui requièrent l'implication des entreprises, qu'elles opèrent sur le territoire français ou à l'étranger.

La Plateforme RSE a constitué en 2019 un groupe de travail pour se pencher sur ces enjeux, et notamment sur l'impact de l'internationalisation des activités des entreprises sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qu'elles salarient et sur l'égalité entre les femmes et les hommes habitant le territoire où elles les exercent. France Stratégie a engagé un partenariat avec la Clinique de droit de Sciences Po pour mener un travail préparatoire en amont.

Le groupe de travail, piloté par Frédérique Lellouche (CFDT), Fella Imalhayene (Global Compact France) et Céline Branaa-Roche (CNCDH) s'est réuni à 8 reprises entre septembre et novembre 2018, et a rencontré 26 acteurs spécialistes du sujet témoignant de l'action des entreprises et de leurs parties prenantes et partageant leurs éléments d'analyse. L'avis de la Plateforme RSE a été adopté en assemblée plénière le 9 juillet 2019, et publié en septembre 2019. Il a donné lieu à une infographie synthétisant le diagnostic et les 40 recommandations de la Plateforme RSE adressées au gouvernement, aux entreprises, aux fédérations professionnelles, aux chercheurs, et à une webconférence organisée le 18 octobre 2019.

Ce travail a mis en évidence combien l'égalité constitue un des socles du développement durable et le rôle clefs des entreprises pour favoriser l'égalité et lutter contre les discriminations dans leur sphère d'influence. Il a également montré qu'il ne s'agissait pas pour les entreprises françaises, quels que soient leur taille et leur secteur, d'exporter un modèle d'égalité. Tout l'enjeu pour les entreprises est de contribuer à faire progresser l'égalité des femmes, tout en veillant à prendre en compte les spécificités locales (d'ordre culturel, culturel, économique, etc.) dans les régions et les pays où elles opèrent.–Prendre en compte la diversité locale ne doit pas conduire à relativiser les droits des femmes en fonction des réalités locales : il s'agit de comprendre et connaître les besoins des populations au niveau local afin de ne pas calquer des politiques ou des projets qui ne seraient ni adaptés ni efficaces.

Les auditions menées par le groupe de travail ont permis d'identifier les mesures et les pratiques responsables que les entreprises françaises mettent en œuvre pour lutter contre les préjugés, favoriser l'égalité femmes-hommes et encourager l'autonomisation des femmes sur leurs territoires d'implantation, et, dans une certaine mesure, pour déployer leurs actions de manière globale. Au-delà des initiatives et des projets précis, il ressort des auditions et de l'ensemble des travaux préparatoires que l'engagement d'une entreprise pour l'égalité femmes-hommes doit aboutir à un changement de la culture d'entreprise, construit avec l'ensemble des parties prenantes, sur le long terme, et repose sur une dynamique d'amélioration continue, à l'international comme sur le territoire national.

RSE et performance globale : mesures et évaluations. Etat des lieux des pratiques

novembre 2019



La Plateforme RSE a décidé de se saisir de la question des sources et des usages des données sur la RSE. Comment les données liées à la performance RSE des entreprises françaises sont-elles valorisées ? Qui les produit ? Quels en sont les usages ?

De nombreuses initiatives visent à fournir une approche de la RSE par la mesure : déclarations de performance extra financière, enquêtes de la statistique publique, notations multiples par des acteurs privés, informations collectées par les organismes d'évaluation ou de certification, etc. Ces données sont très variées en termes de quantité, de contenu, de qualité, de fréquence de mise à jour, d'accessibilité et de source.

Dans le prolongement de ses travaux menés dès 2014 sur « Compétitivité et développement durable, l'enjeu des TPE-PME », la Plateforme RSE a décidé de constituer un groupe de travail intitulé « Mesures de la RSE et performance globale » pour réfléchir à ces questions

Ce groupe de travail, piloté par Odile Uzan (ADERSE), Laurence Vandaele (C3D) et Frédéric Lehmann (DGE) a réalisé un état des lieux des données publiques sur la RSE ainsi qu'une analyse de l'évolution du cadre légal, réglementaire et normatif. Ce panorama a été complété par les initiatives et mesures de la RSE menées par les entreprises et leurs parties prenantes. Enfin, les membres du groupe de travail ont abordé l'enjeu du pilotage et du *reporting* de la performance globale de l'entreprise.

À l'issue de ces travaux, la Plateforme RSE formule dix-neuf recommandations adressées aux institutions françaises, européennes et aux entreprises.



TRAVAUX ENGAGES

Au-delà des travaux qui ont déjà donné lieu à la publication d'un avis (*cf. supra*), la Plateforme RSE a engagé plusieurs chantiers qui donneront lieu à d'autres publications en 2020.

Expérimentation de labels RSE sectoriels



Pour étayer son diagnostic en matière de labels RSE et formuler des propositions, la Plateforme RSE a souhaité s'appuyer sur une expérimentation à dimension sectorielle adaptés aux très petites entreprises (TPE), aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Elle a lancé en juillet 2017 un appel à candidature pour sélectionner les fédérations professionnelles sectorielles qui prendront part à cette expérimentation. En mai 2018, le comité de sélection avait sélectionné 12 fédérations :

1. Association des agences conseils en communication (AACC)
2. Association française des industries de la détergence (AFISE)
3. Club Génération Responsable
4. Coop de France
5. Fédération des SCOP BTP
6. Institut national de la relation client (INRC)
7. Réunir
8. Syndicat national des associations d'assistance médicoteknique à domicile (SNADOM)
9. Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale (SYNOFDES)
10. Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)

11. Union nationale des industries de l'impression et de la communication (UNIIC)
12. Vignerons développement durable (VDD)

La Plateforme RSE a lancé en mars 2019 un second appel à candidature qui s'est clos le 10 mai 2019. Le comité de sélection, qui s'est réuni le 28 mai 2019, a retenu 6 nouvelles fédérations professionnelles pour participer à l'expérimentation :

13. Confédération nationale artisanale des instituts de beauté et des Spas (CNAIB SPA)
14. Coorace
15. Demain la Terre
16. SYNABIO
17. Fédération SYNTEC
18. Union française des métiers de l'événement (UNIMEV)

Les fédérations participantes ont été réunies chaque semestre, le 12 juin et le 13 novembre. L'expérimentation se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2019. La Plateforme RSE élaborera à la fin de cette expérimentation un diagnostic et des recommandations, destinées aux pouvoirs publics et aux fédérations professionnelles.

Empreinte des entreprises sur la biodiversité

Le Gouvernement, réuni en comité interministériel de la biodiversité, a adopté en juillet 2018 un Plan Biodiversité, intitulé « Reconquérir la biodiversité, une question de survie pour nos sociétés ». Ce Plan Biodiversité entend mobiliser toutes les catégories d'acteurs, dont les entreprises. L'action n°30 de ce plan précise :

Nous lancerons des travaux pour inciter les entreprises à qualifier leur empreinte biodiversité. Dans ce cadre, nous soutiendrons les travaux visant à définir un indicateur d'impact sur la biodiversité comparable à la tonne de CO2 pour l'impact climatique. Quand cette empreinte biodiversité sera qualifiée, nous généraliserons son utilisation et nous porterons au niveau européen la publication obligatoire de cet indicateur dans le cadre de la révision RSE prévue en 2020. La Plateforme RSE sera mobilisée pour faire des propositions dans cette perspective.

Dans ce contexte, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, a demandé à la Plateforme RSE d'étudier la prise en compte de l'empreinte biodiversité des entreprises dans leur *reporting* extra financier, d'identifier les bonnes pratiques qui pourraient être généralisées, et de formuler des recommandations pour mobiliser les entreprises face à l'enjeu de préservation de la biodiversité.

La Plateforme RSE est invitée à analyser particulièrement la situation dans les quatre filières identifiées dans le Plan Biodiversité comme devant faire l'objet d'une attention particulière compte tenu de leur impact : agro-alimentaire, bâtiments et matériaux, chimie, énergie. Enfin, en cohérence avec l'adoption de la SNDI, il est attendu de la Plateforme RSE qu'elle inclue dans ses travaux l'enjeu de la déforestation importée.

Le groupe de travail, constitué en juillet 2019 pour répondre à cette saisine, s'est réuni à partir de septembre 2019. Il a été piloté par Sylvain Boucherand (Humanité et Biodiversité), Bertrand Swiderski (C3D) et François Moreux (CFE-CGC). La Plateforme RSE a procédé à une analyse du traitement de la biodiversité dans le *reporting* extra financier des entreprises. Elle a également sollicité un large panel d'experts et mené une dizaine d'auditions.

L'avis issu de ces travaux sera remis à Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, après son adoption en assemblée plénière.

Responsabilités numériques des entreprises

Les outils numériques font partie du quotidien des Français, qui se les sont appropriés en quelques années, aussi bien dans leur vie privée que professionnelle, même si persistent de réelles inégalités sociales, territoriales et générationnelles. L'émergence de nouvelles possibilités technologiques – intelligence artificielle, objets connectés, cloud, big data, robotique, etc. - transforme le paysage dans lequel les entreprises évoluent. Le numérique représente aujourd'hui pour celles-ci à la fois un enjeu stratégique à maîtriser, de nouveaux risques à gérer, et de nouvelles opportunités à explorer.

Si la transition numérique permet aux entreprises de développer leur activité à plus grande échelle, de faciliter les échanges, d'optimiser leurs activités et le travail de leurs salariés, de s'approcher au plus près de leurs clients, elle comporte aussi des risques, pour elles-mêmes et pour leurs parties-prenantes.

De nombreux travaux ont pour objectif d'identifier les nouveaux risques liés au numérique en entreprise. Ils mettent en évidence des enjeux liés à la gestion de ressources humaines, à l'éthique, au patrimoine numérique et à sa protection ou encore aux risques juridiques. Au cœur des enjeux de la RSE, les responsabilités numériques soulèvent notamment des enjeux de confiance, de redevabilité, de transparence, d'anticipation des impacts et d'encadrement des pratiques.

La Plateforme RSE a décidé, en 2018, d'inscrire les questions soulevées par la transition numérique à l'ordre du jour de leurs travaux. Ils ont constitué un groupe de travail chargé de proposer un diagnostic et des recommandations. Ce groupe de travail est piloté par Bettina Laville (Comité 21), Denis Guibard (C3D), Ghislaine Hierso (4D) et Geoffroy de Vienne (CFTC). Il donnera lieu à l'adoption d'un premier avis en 2020. D'autres travaux seront nécessaires pour répondre à l'ensemble des questions identifiées.

Finance responsable

Sans qu'un groupe de travail chargé d'élaborer un projet d'avis ait été constitué, la Plateforme RSE a organisé en 2019 un cycle de réunions sur la finance responsable qui a donné lieu, le 28 mars, à la présentation de l'étude conjointe de l'ORSE et PwC intitulée « Osons les social bonds », et, le 5 novembre, à celle du « Guide pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance lié à la chaîne d'approvisionnement » du FIR.



SUITES DES RECOMMANDATIONS

Très attentifs à la suite donnée à leurs travaux et à leurs propositions, les membres de la Plateforme RSE ont souligné à plusieurs reprises l'importance du suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Suites de la contribution pour le plan national d'actions prioritaires pour le développement de la RSE

décembre 2016

A la demande du Premier ministre, la Plateforme RSE a élaboré en 2016 une contribution pour le plan national d'actions prioritaires pour le développement de la RSE. Un groupe de travail, constitué en 2015, a mené une réflexion sur la méthode et les moyens de développer la connaissance et la mise en œuvre de démarches de RSE en France.

Les membres de la Plateforme RSE attendent depuis 2016 que, sur la base de ces propositions et des initiatives prises depuis leur publication, un plan national soit élaboré, transmis à la Commission européenne conformément à son invitation adressée aux Etats membres en 2011, publié et mis en œuvre. Cette recommandation n'a pas encore été suivie d'effet.

Suites de l'avis sur le plan national « Entreprises et droits de l'homme »

décembre 2016

Le Plan national d'action pour la mise en œuvre des principes directeurs des Nations-Unies relatifs aux droits de l'homme et aux entreprises a été publié le 26 avril 2017 par le Gouvernement, puis transmis à la Commission européenne. Un tableau indiquant quel ministère est chargé de mettre en œuvre chacune des mesures est également publié. Le suivi et l'évaluation du plan national et des résultats des actions engagées seront assurés par la CNCDH.

Ce Plan national d'action s'appuie sur l'avis de la Plateforme RSE, adopté en assemblée plénière le 12 septembre 2016 et rendu public en décembre 2016. Il reprend une grande majorité des recommandations consensuelles formulées par la Plateforme RSE.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), dans son rôle d'évaluateur, a sollicité la Plateforme RSE pour qu'elle contribue à l'évaluation de la mise en œuvre de ce plan national. Dans ce cadre, les membres des deux instances ont prévu une séance commune de travail en 2020.

Suites de la contribution au plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

février 2018

La Plateforme RSE a publié en février 2018 une contribution au plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE). Parmi les dispositions de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, plusieurs font écho aux recommandations de la Plateforme RSE, notamment :

- La Plateforme RSE a recommandé d'inscrire dans le PACTE des mesures incitant les entreprises – TPE, PME, ETI et grandes entreprises – à développer des démarches RSE, en mettant en avant les bonnes pratiques existantes et en développant les initiatives sectorielles. L'article 174 de la loi fait écho à l'expérimentation de labels RSE sectoriels.
- La Plateforme RSE a recommandé de prévoir dans le projet de loi une évaluation de la mise en œuvre du PACTE trois ans après sa mise en œuvre – évaluation à laquelle elle souhaitera contribuer pour les mesures qui portent sur la RSE. L'article 221 de la loi prévoit un dispositif approfondi d'évaluation.

Suites de l'avis « RSE et objectifs de développement durable »

octobre 2018

A la demande de Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, la Plateforme RSE lui a remis un avis et quinze recommandations visant à établir quelle pourrait être la contribution de la RSE à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), et à identifier les enjeux clés de la mobilisation des entreprises vis-à-vis des ODD.

La Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 a été présentée par la ministre de la Transition écologique et solidaire lors de l'événement anniversaire ODD du 20 septembre 2019. Cette feuille de route a en outre été présentée le 25 septembre, à l'occasion du premier Sommet des chefs d'État et de Gouvernement relatif aux ODD, organisé en marge de la 74^e Assemblée générale des Nations unies.

La feuille de route identifie cinq chantiers concernant plus particulièrement les entreprises, et, en écho aux propositions de la Plateforme RSE, évoque l'importance des partenariats, de la sensibilisation des TPE/PME, de l'intégration des ODD dans le *reporting* RSE et dans l'orientation des investissements au titre de la finance durable.

Suites de l'avis « Engagement pour l'égalité femmes-hommes des entreprises actives à l'international »

septembre 2019

A la demande de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, la Plateforme RSE a élaboré un diagnostic, identifiant notamment les bonnes pratiques, et des recommandations pour mobiliser les entreprises françaises actives à l'international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre de leurs démarches RSE.

Les enjeux de l'égalité femmes hommes ont irrigué plusieurs négociations menées dans le cadre de la présidence française du G7. Lors du sommet de Biarritz, la France s'est engagée à proposer en 2020 une loi visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'économie. L'avis de la Plateforme RSE lui permettra de répondre à la consultation lancée par Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, afin de co-construire ce projet de loi qui sera présenté en 2020.



PRISES DE PAROLE DE LA PLATEFORME

Interventions auprès de parties prenantes de la RSE

La Plateforme RSE répond aux invitations d'instances qui mènent des travaux connexes aux siens. Le secrétariat permanent participe par ailleurs à la commission Développement durable et responsabilité sociale d'Afnor normalisation.

Comité d'orientation du World Forum de Lille

Le 7 février, Gilles Bon-Maury a participé à la réunion du comité d'orientation du World Forum de Lille, organisée par le Réseau Alliances, à Lille.

Salon international de l'agriculture

Le 27 février, Gilles Bon-Maury a participé au lancement du label Coopératives So responsables par Coop de France au Salon international de l'agriculture, à Paris.

Salon Preventica

Le 21 mai, Gilles Bon-Maury a participé à la table ronde « Comment réussir votre démarche de prévention des addictions dans votre entreprise » organisée dans le cadre du salon Preventica à Paris.

Université d'été des Transitions

Le 26 août, Gilles Bon-Maury a participé à l'Université des transitions organisée à Bordeaux.

Forum RSE CPME/CEDAP

Le 24 septembre, Gilles Bon-Maury a participé au Forum RSE organisée par la CPME et le CEDAP à Paris.

Réseau Gesat

Le 27 septembre, Gilles Bon-Maury a participé à la journée « Ensemble, développons les achats responsables » organisée par le réseau Gesat à l'Assemblée des maires de France.

Journée de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité

Le 2 octobre, Sylvain Boucherand a participé à la journée de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), organisées à Paris.

Organisations et territoires responsables face aux enjeux sociaux et environnementaux

Le 17 octobre, Gilles Bon-Maury a participé au Symposium « Organisations et territoires responsables face aux enjeux sociaux et environnementaux » organisé à Paris par l'ADT INET, le LAREQUOI et l'ORSE.

Métamorphoses 3 : Enchantement, responsabilité, raison d'être

Le 7 novembre, Sylvain Boucherand a participé à l'événement intitulé « Métamorphoses 3 : Enchantement, responsabilité, raison d'être » organisé par la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur et l'Institut Esprit Service, à Paris.

Nuit de la RSE

Sylvain Boucherand a participé au jury des trophées de la Nuit de la RSE, remis le 25 novembre à Paris.

Rencontre des autorités gouvernementales et parlementaires

Comité de pilotage de haut niveau pour la Feuille de route française des ODD

Le 11 janvier 2019, la Plateforme RSE était représentée au ministère de la transition écologique et solidaire.

Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Le 2 avril, Sylvain Boucherand a été auditionné par la section des affaires européennes et internationales du CESE, dans le cadre de la saisine « Responsabilité sociétale des organisations (RSO) : dynamique européenne et outils internationaux ».

Lab10%

Le 7 novembre, Sylvain Boucherand a participé à une matinée « Lab 10% » organisé par le Haut-commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale, à Paris.

Délégation aux entreprises du Sénat

Le 5 novembre, Sylvain Boucherand, Michel Laviale et Frédérique Lellouche ont été auditionnés par les sénateurs Élisabeth Lamure et Jacques Le Nay, membres de la délégation aux entreprises du Sénat.

Réseaux sociaux

Afin de relayer les informations nouvelles mises en ligne sur le site, les événements organisés ou auxquels participe la Plateforme RSE, un compte Twitter de la Plateforme est alimenté par le secrétariat permanent, avec l'appui du *community manager* de France Stratégie. En novembre 2019, plus de 1700 tweets avaient été publiés, et plus de 4200 utilisateurs s'étaient abonnés aux informations de la Plateforme RSE.

<https://twitter.com/PlateformeRSE>

La Plateforme RSE compte également plus de 3200 abonnés à son compte LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/company/plateformerse/>



SEMINAIRES ET RENCONTRES

La Plateforme RSE contribue au débat public en organisant, ou en co-organisant, des rencontres et des séminaires ouverts à toutes les parties prenantes de la RSE.

La RSE et au-delà : questionner la stratégie, la gouvernance et le management

10 janvier 2019



Proposé par des membres du pôle des chercheurs et développeurs, avec le soutien de la Conférence des présidents d'université (CPU) et de la Conférence des grandes écoles (CGE), le séminaire coordonné par Béatrice Bellini a été organisé le 10 janvier 2019 à France Stratégie. Il a réuni des chercheurs de plusieurs disciplines. Les actes du séminaire ont été publiés.

Depuis leurs origines, les outils et les concepts de la RSE évoluent et interrogent les plus hautes sphères de décision des entreprises. Les acteurs de la prise de décision managériale se doivent de mieux comprendre les enjeux afin d'adopter des modèles d'affaires à même de préserver les ressources naturelles et permettre le bien-être de tous.

Il ne faut plus réserver le champ de la responsabilité sociale à des experts, mais ouvrir le débat à tous les métiers. Par la position qu'il occupe aujourd'hui, le monde du management doit être au cœur des débats, depuis l'enseignement jusqu'aux pratiques. Mieux maîtriser et co-construire ses filières permet à l'entreprise de satisfaire des exigences réglementaires mais également celles du citoyen et consommateur, pour lequel la révolution du numérique a permis d'augmenter son niveau d'information. Dans certaines configurations, c'est aussi une manière de mieux gérer ses risques et de créer de la valeur.

Finance responsable

janvier et février 2019



En parallèle des travaux engagés sur les thèmes de la finance responsable par la Plateforme RSE, trois séminaires proposés par des membres du pôle des chercheurs et développeurs se sont tenus à France Stratégie.

La première séance, le 24 janvier, a porté sur : « Modélisations, modèles et conceptualisations en finance : enjeux pour une finance responsable ». La deuxième, le 8 février, a porté sur : « Acteurs et produits pour une finance responsable ». La troisième, le 28 février, a porté sur : « Repenser les analyses et les modèles pour une finance responsable ».

Les trois séminaires ont été coordonnés par Catherine Karyotis, professeure HDR à Neoma Business School, chercheuse associée au CNAM (Université HESAM), membre du CA du RIODD, et Alexandre Rambaud, maître de conférences à AgroParisTech, responsable des enseignements de comptabilité et d'analyse financière, chercheur au CIRED, chercheur associé à l'Université Paris-Dauphine, co-responsable de la Chaire « Comptabilité Écologique ».

L'entreprise à mission. Réflexions sur le projet de loi PACTE

2 mai 2019



Modélisation légale de nouvelles finalités reconnues à l'entreprise ? Aggiornamento par la loi de la figure de l'entreprise ? L'entreprise à mission suscite, à l'heure de la réforme législative des articles 1833 et 1835 du code civil, de nombreuses discussions. Pourtant, la figure de l'entreprise n'a jamais cessé d'être redessinée, dans sa dimension conceptuelle comme sa dimension spatiale.

Proposée par des membres du pôle des chercheurs et développeurs, la conférence « L'entreprise à mission : réflexions sur le projet de loi PACTE » coordonnée par Fleur Laronze, a réuni des chercheurs de plusieurs disciplines, le 2 mai, à France Stratégie. Les actes de cette conférence ont été publiés.



ACTIVITE DES INSTANCES

Les 50 organisations membres de la Plateforme RSE se réunissent en assemblée plénière. Elles désignent leurs 15 représentants au bureau et leurs représentants dans les groupes de travail thématiques. Enfin, elles sont conviées à des réunions *ad hoc*.

Trois réunions de l'assemblée plénière

Trois assemblées plénières ont été organisées dans les locaux de France Stratégie en 2019, les 15 mars, 9 juillet et 6 novembre.

Rencontre avec les plateformes RSE territoriales

Le 9 juillet, l'assemblée plénière de la Plateforme RSE a été ouverte à plusieurs initiatives multi parties prenantes régionales en faveur de la RSE : Plateforme RSE de la Métropole nantaise, Plateforme ETRé (Bourgogne Franche Comté), Idée Alsace, RESONANCE (Nouvelle Aquitaine).

Six réunions du bureau

Six réunions du bureau se sont tenues dans les locaux de France Stratégie en 2019, les 30 janvier, 4 mars, 28 mai, 2 juillet, 14 octobre et 4 décembre.

36 réunions de travail

36 réunions des groupes de travail ont par ailleurs été organisées entre novembre 2018 et novembre 2019.



ANNEXES

Organisations membres de la Plateforme RSE en 2019

(Liste arrêtée en décembre 2018)

Pôle des entreprises et du monde économique

AFEP - Association française des entreprises privées
AFG - Association Française de la Gestion Financière
ANDRH - L'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines.
C3D - Collège des directeurs du développement durable
CPME - Confédération des petites et moyennes entreprises
Coop FR - Les entreprises coopératives
FIR - Forum pour l'investissement responsable
France Chimie
Global Compact France
MEDEF (2 sièges) - Mouvement des entreprises de France
OREE - Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise
ORSE - Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises
Réseau Alliances-World Forum Lille
U2P - Union des entreprises de proximité

Suppléants

Coop FR *a proposé son siège de suppléant à Les Scop*
C3D *à l'Association nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG)*
France Chimie *à la Fédération des entreprises de propriété*
Global Compact France *à Entreprises pour les Droits de l'Homme*
OREE *au CJD – Centre des jeunes dirigeants*
Réseau Alliances-World Forum Lille *au Réseau GRANDDE-Normandie*

Pôle des organisations syndicales de salariés

CFDT - Confédération française démocratique du travail
CFE/CGC - Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres
CFTC - Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT - Confédération générale du travail
FO - Force ouvrière
UNSA - Union nationale des syndicats autonomes

Pôle des organisations de la société civile

Amnesty International France
Association 4D – Association Dossiers et Débat pour le Développement Durable
ATD Quart Monde
CCFD-Terre solidaire - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
FCRSE - Forum citoyen pour la RSE
FNH - Fondation pour la Nature et l'Homme
FNE - France Nature Environnement
Humanité et Biodiversité
Léo Lagrange Consommateurs

Ligue des Droits de l'Homme (LDH)
SHERPA

Suppléants

Association 4D *a proposé son siège de suppléant* à l'Association des Petits Débrouillards (APD)
CCFD-Terre solidaire *au* Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette
FNE *au* Réseau des Etudiants Français pour le Développement Durable (REFEDD)
Léo Lagrange Consommateurs à INDECOSA-CGT

Pôle des chercheurs et développeurs de la RSE

ADERSE - Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise
RIODD - Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable
CPU – Conférence des présidents d'universités
CGE – Conférence des grandes écoles
Comité 21 - Réseau des acteurs du développement durable
Consult'in France
FACE - Fondation Agir contre l'exclusion
ObsAR - Observatoire des achats responsables

Suppléants

La Conférence des Présidents d'Universités est représentée par l'Université de Strasbourg et l'Université de Paris-I (ISJPS).

Pôle des institutions publiques

Assemblée nationale
Sénat
CESE - Conseil économique, social et environnemental
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de l'Economie et des Finances
Ministère de la Justice
Ministère du Travail
Régions de France
CCI France - Chambres de Commerce et d'Industrie
CNCDH - Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme
Défenseur des droits

Suppléants

CCI France *a proposé son siège de suppléant* à AFNOR-normalisation
Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères *a proposé le sien* à la Direction des affaires européennes et internationales des ministères sociaux

Composition du bureau de la Plateforme RSE

(Composition en décembre 2019, résultant des élections du 19 décembre 2018.)

Pôle des entreprises et du monde économique

- M. Guillaume de Bodard (CPME)
- **M. Michel Laviale (MEDEF), vice-président**
- Mme Hélène Valade (ORSE)
- Mme Laurence Vandaele (C3D)

Pôle des organisations syndicales de salariés

- M. Pierre-Yves Chanu (CGT)
- **Mme Frédérique Lellouche (CFDT), vice-présidente**
- M. Geoffroy de Vienne (CFTC)

Pôle des organisations de la société civile

- M. Swann Bommier (CCFD-Terre Solidaire)
- **M. Sylvain Boucherand (Humanité et Biodiversité), président**
- Mme Danièle Auroi (Forum Citoyen pour la RSE)
- M. Marc Darras (Association 4D)

Pôle des chercheurs et développeurs de la RSE

- **Mme Bettina Laville (Comité 21), vice-présidente**
- Mme Odile Uzan (Aderse)

Pôle des institutions publiques

- Mme Natalia Pouzyreff (Assemblée nationale)
- Mme Bénédicte Sergent (CCI France)

Secrétariat permanent de la Plateforme RSE

Le secrétariat permanent de la Plateforme RSE est chargé d'assurer la mise en œuvre des orientations décidées par l'assemblée plénière et le bureau. Il exerce une mission générale d'appui logistique et en rédaction auprès de la Plateforme.

Contact : plateformerse@strategie.gouv.fr

Secrétaire permanent

- M. Gilles Bon-Maury

Chargées d'études

- Mme Sandrine Cadic
- Mme Ines Drion (en alternance), jusqu'au 30 septembre
- Mme Mathilde Ducroz, jusqu'au 31 août
- Mme Garance Pacouret (en alternance), à partir du 1^{er} octobre

Stagiaires

- Mme Noémie Robin, du 1^{er} septembre au 31 décembre

RETROUVEZ
LES DERNIÈRES ACTUALITÉS
DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



[@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)



[france-strategie](https://www.linkedin.com/company/france-strategie)



[FranceStrategie](https://www.facebook.com/FranceStrategie)



[@FranceStrategie_](https://www.instagram.com/FranceStrategie_)



[StrategieGouv](https://www.youtube.com/StrategieGouv)

Les opinions exprimées dans ce rapport engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.



Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Elle anime le débat public et éclaire les choix collectifs sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.